

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17^{ème} SIECLE

LA RIVIERE-OUELLE

I

Par une matinée du mois d'octobre 1690, un détachement assez considérable de colons canadiens, armés en guerre, s'avancit à grands pas à travers la forêt d'épinettes, de sapins et d'érables qui ombrage encore aujourd'hui la pointe de la Rivière-Ouelle. Le chef qui commandait ces miliciens n'était autre que le curé de la paroisse, M. l'abbé de Francheville. Cinquante ans, cheveux grisonnants, caractère ardent et impétueux, allures martiales, regards de feu, taille robuste, habitué aux fatigues, comme, du reste, tous les missionnaires de ces anciens temps : tel était ce curé de la Rivière-Ouelle, prêtre d'ailleurs pieux et zélé, mais qui aurait figuré avantageusement dans les armées de Jules II, ce pape guerrier, conquérant des Romagnes, à qui on attribue cette fière réponse à Michel-Ange, pendant que celui-ci peignait son portrait et qu'il s'était mis en frais de le représenter un livre à la main : "Me prends-tu pour un écolier ? mets-moi un sabre au côté."

L'accoutrement du curé de Francheville n'était pas moins original que sa démarche. "Il portait, dit une des Relations, un capot bleu, un tapebord en tête et un fusil en bon état."

M. de Francheville avait appris, quelque temps auparavant, par des courriers venus de Québec, qu'une flotte considérable de vaisseaux américains remontait le fleuve Saint-Laurent, dans le dessein de s'emparer de la colonie. M. de Francheville assembla aussitôt les habitants de sa paroisse, afin de les animer à se défendre vaillamment.

"Mes amis, leur dit-il, les nouvelles sont à la guerre : je viens d'apprendre, par des lettres de Québec, que l'Anglais veut s'emparer du pays pour se venger des défaites que nous lui avons fait subir. Il paraît qu'une flotte, de plus de trente voiles, va bientôt apparaître. Déjà M. de Frontenac a envoyé des détachements de miliciens sur les deux rives du fleuve pour empêcher les ennemis de faire aucun débarquement. Il faut croire que notre gouverneur se fie à votre courage, puisqu'il n'a envoyé ici aucun de ses soldats. Je ne vous reconnaitrais pas si vous vous montriez assez lâches pour laisser débarquer ici ces mécréants de Bostonnais sans coup férir. Vous savez ce qui vous attend si vous les laissez approcher : ils brûleront vos maisons, votre église, profaneront les vases sacrés comme ils l'ont déjà fait ailleurs, et vous traîneront tous en captivité, vous, vos femmes et vos enfants. Souvenez-vous que ces hommes sont les ennemis de Dieu aussi bien que les nôtres. Prenez donc tous les armes, et tenez-vous prêts au premier signal.

—Oui, oui, s'écrièrent tous les assistants, nous sommes prêts à nous défendre jusqu'au dernier ; mais, M. le curé, il faudra que vous veniez avec nous ; car notre seigneur, M. de la Bouteillerie, n'est pas ici pour nous commander. Il va probablement rester à Québec pendant le siège.

—Certainement, répartit M. de Francheville, je vous accompagnerai si vous le voulez absolument.

—Alors Dieu combattra avec nous, s'écrièrent les assistants. Si les Bostonnais essayent de débarquer ici, ils vont trouver la soupe chaude.

—M. de Frontenac, continua M. de Francheville, se prépare à les recevoir chaleureusement, et on dit que la milice de Montréal est en marche pour venir à son secours.

—Vive notre gouverneur ! s'écria la foule en se dispersant. Vive la France !

Depuis ce moment, tous les paroissiens furent sur le guet ; et, dès que la flotte parut à l'horizon, ils observèrent tous ses mouvements. Elle vint jeter l'ancre précisément en face de la Rivière-Ouelle, et, peu de temps après, on vit se détacher du navire plusieurs chaloupes qui firent force de rames vers le rivage. C'est alors que nous avons trouvé les habitants de la paroisse, sous la conduite de leur curé, traversant le bois de la Pointe, et se dirigeant vers son extrémité, où les embarcations ennemies paraissaient vouloir prendre terre. La petite troupe s'embusqua sur la lisière de la forêt, derrière les taillis, dans les plis du terrain et à l'abri des crans du rivage. Là, elle attendit en silence l'arrivée des chaloupes qui approchaient rapidement. Déjà, on entendait distinctement le bruit des rames dans les tolets et sur l'eau, ainsi que le murmure confus des voix. Comme la marée était haute et que les embarcations tiraient assez peu d'eau, elles purent atterrir jusqu'au bord des crans, à une faible portée de fusils. Nos annales ne mentionnent pas quel était le nombre de ces embarcations ; mais on sait que chacune d'elles portait une forte escouade de soldats ; l'ordre de sauter à terre fut donné, les rames tirées de l'eau et le débarquement commença à s'effectuer sans qu'on eut aucun soupçon du voisinage si prochain des tirailleurs canadiens.

C'est dans ce moment de confusion qui accompagne toujours plus ou moins un débarquement, et pendant que les soldats prenaient ou préparaient leurs armes, qu'un cri de : Feu ! retentit soudain à l'entrée du bois ; c'était le commandement du curé Francheville ; au même instant, plusieurs détonations éclatèrent et une grêle de balles vint fondre sur les malheureux Bostonnais. Plusieurs tombèrent morts sur la place, un plus grand nombre furent blessés grièvement. Abasourdis par cette attaque aussi meurtrière qu'inattendue, les autres regagnèrent précipitamment les chaloupes. Les officiers eurent beau répéter les ordres et donner l'exemple du courage, la panique fut générale. Tous se rembarquèrent précipitamment tandis que les Canadiens continuaient à les canarder du rivage. Les Américains se hâtèrent de pousser leurs chaloupes vers le large pour se mettre hors d'atteinte des balles, et allèrent porter à bord de leur navire la nouvelle de la chaude réception qu'ils venaient de recevoir.

L'incident que nous venons de rapporter est raconté, avec une légère variante, dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la mère Juchereau de Saint-Ignace.

"Mr. de Francheville, y est-il dit, ayant dressé son embuscade dans l'endroit où les ennemis pouvaient faire leur débarquement, il attendit les chaloupes qui venaient bien remplies : dès que la première fut à la portée du mousquet, il fit faire une décharge qui tua tous les hommes dont elle était chargée, à la réserve de deux qui s'enfuirent bien vite ; les autres chaloupes ne jugèrent pas à propos de s'exposer au même danger." (1)

Cette légère escarmouche, couronnée d'un si plein succès, fut le présage des revers qui attendaient l'amiral Phipps sous les murs de Québec. La nouvelle s'en répandit en un instant, et contribua à relever le courage des Canadiens. Ainsi, c'est aux gens de la Rivière-Ouelle que revient l'honneur d'avoir repoussé la première attaque des Américains, en 1690 ; de même qu'en 1759, ce fut leur attitude hostile, et, sans doute aussi, la facilité du débarquement sur cette pointe proéminente, qui engagea les

Anglais à y faire une descente, et à commencer par cette paroisse l'incendio de la côte sud, jusqu'au delà de Saint-Jean-Port-Joli.

Avant l'apparition des Européens dans les eaux du Saint-Laurent, quelles étaient les tribus aborigènes qui fréquentaient ces parages ? y eut-il quelques-unes de ces tribus qui y firent un séjour habituel ? Il est assez difficile de le dire ; cependant, on peut le conjecturer avec quelque probabilité, à cause de l'abondance de la pêche qu'on remarquait sur ce littoral et qui n'a pas entièrement disparu. Les Abénaquis, les Micmacs, les Maléchites, les Etchemins, les Algonquins et les Montagnais étaient les tribus qui sillonnaient le plus souvent cette partie du pays. Les nombreux actes de baptême d'enfants sauvages qu'on trouve dans les premiers registres de la paroisse, indiquent la présence d'un certain nombre de ces familles.

Quelle est maintenant l'origine du nom de la Rivière-Ouelle ? On croit généralement que ce nom lui a été donné en souvenir d'un compatriote de Champlain, M. Ouel, contrôleur général des salines de Brouage, membre de la Compagnie des Cent-Associés et l'un des bienfaiteurs insignes des missionnaires récollets dont il était syndic au Canada.

On ne connaît aucun détail précis sur le séjour de M. Ouel dans la Nouvelle-France. Champlain nous apprend que ce fut M. Ouel qui le décida à choisir pour missionnaires les Pères Récollets. C'était, ajoute-t-il, "un homme d'honneur duquel j'avais la fréquentation ordinaire... homme adonné à la piété et doué d'un grand zèle et affection à l'honneur de Dieu et à l'augmentation de sa religion."

Ce témoignage en dit assez pour faire voir que le nom de la Rivière-Ouelle rappelle un homme de bien dont le souvenir mérite d'être conservé.

On écrivait autrefois indifféremment *Ouel* ou bien *Houel* ; ce n'est que plus tard qu'on a adopté l'orthographe *Ouelle*.

Quelques-uns prétendent que ce mot est d'extraction sauvage, et qu'il signifie anguille, à laquelle la rivière Ouelle ressemble par les nombreux détours qu'elle fait dans la plaine, avant de se jeter dans le Saint-Laurent. A partir de son embouchure jusqu'au pont du chemin de fer du Grand-Tronc, on compte une lieue en ligne droite, tandis qu'on en compte trois en suivant ses contours.

Dix-huit ans avant l'embuscade du bout de la Pointe, c'est-à-dire en 1672, on voyait accoster, au même endroit, un canot monté par quelques hommes. L'un d'eux était un jeune officier âgé seulement de 28 ans, qui avait servi dans le régiment de Carignan-Salières, licencié depuis peu dans la colonie. Jean-Baptiste Deschamps, seigneur de la Bouteillerie, était originaire de la Normandie, et natif de Clipponville, non loin de Rouen. Il était fils de Jean Deschamps, seigneur des Sandes, et de dame Elizabeth de Bin. Désirant se fixer dans la Nouvelle-France, M. de la Bouteillerie avait épousé, le 24 octobre de cette même année, une Canadienne, dame Catherine-Gertrude Macard, dont le père était de Mareuil-sur-Dié, en France. Peu de jours après son mariage (29 octobre 1672), l'intendant Talon lui avait concédé, au nom de Sa Majesté Louis XIV, un fief seigneurial de deux lieues de front sur une lieue et demie de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, de chaque côté de la rivière Ouelle. Dans la suite, cette concession fut augmentée de deux lieues dans la profondeur des terres (1).

Un mémoire, écrit par le petit-fils de M. Deschamps, dit que cette concession "fut érigée en fief noble et seigneurie sous les dénominations de la Bouteillerie, Flamandville et Boishébert, trois noms de terres en Normandie dans le pays de Caux, possédées par les parents du sieur Deschamps." (2)

En mettant pied à terre à la Pointe, M. de la Bouteillerie et ses compagnons reçurent-ils l'hospitalité sous la hutte de quelques pêcheurs qui, dès lors, pouvaient être venus camper sur cette plage ? ou bien, cette côte était-elle entièrement déserte, et ses forêts n'avaient-elles d'autres habitants que les animaux farouches, les loups, les ours, les castors, les orignaux, etc., et nos voyageurs n'eurent-ils d'abord d'autre toit que la voûte froide et humide des bois ? Heureusement que ces hardis pionniers, accoutumés aux plus rudes fatigues, ne redoutaient ni un ciel étoilé pour abri, ni un lit de feuillage ou de branches de sapins pour couche nocturne.

M. de la Bouteillerie passa les premiers jours qui suivirent son arrivée à explorer son nouveau fief, à fixer l'emplacement de son domaine, et celui du moulin banal que tout seigneur était obligé de construire pour l'usage des colons qui venaient s'établir sur sa censive.

La rivière Ouelle, avant de se jeter dans le Saint-Laurent, serpente entre des rives légèrement encaissées, au milieu d'une plaine vaste et fertile, accidentée çà et là de quelques rochers et de collines qui s'élèvent en pente douce et dont les deux plus marquantes ont reçu les noms de *Grands-Coteaux* et de *Petites-Côtes*.

La ligne horizontale des terres d'alluvion est interrompue, à quatre ou cinq milles du fleuve, par les premières arêtes des monts Alleghans, qui s'élèvent graduellement jusqu'à la frontière américaine.

Le pin, l'érable, l'orme, le sapin, le merisier, le hêtre, le peuplier, l'épinette, le bouleau, le cèdre, étaient les principales essences forestières qui couvraient le sol, et qui ont disparu entièrement de la vallée, pour faire place à d'abondantes moissons. Ces futaies séculaires qui, croissaient plus épaisses au bord de la rivière, étendaient leurs branches noueuses et touffues au-dessus de l'eau, y trempaient leur feuillage, et formaient une longue et tortueuse avenue, aussi silencieuse que la forêt de la Belle-au-bois-dormant. Les oiseaux aquatiques de toutes espèces, les canards, les outardes, les bernaches, les oies sauvages, les sarcelles, etc., foisonnaient aussi nombreux que les truites et les saumons qui nageaient au-dessous d'eux, et qu'on voyait sauter çà et là à la surface de l'eau ; les canots d'écorce portant quelques familles aborigènes qui montaient et descendaient de fois à autres le courant, ne troublaient guère ces paisibles habitants des bois. Le silence régnait en souverain dans ce désert ; cette nature indomptée n'avait jamais connu la servitude de l'homme ; mais celui qui, le premier, allait mettre la cognée à la racine des arbres et tracer le premier sillon dans cette terre vierge, était arrivé.

M. de la Bouteillerie choisit pour site de son domaine une langue de terre unie et fertile que forme un des replis de la rivière, à environ trois quarts de lieue de son embouchure. Quelques défrichements y furent commencés immédiatement, et poursuivis sans interruption pendant les années suivantes. Deux autres endroits furent en même temps mis en culture par le seigneur : le premier, près de l'embouchure de la rivière, vis-à-vis du lieu où elle est guéable, et qu'on appelait pour cela le *portage* ; le second, sur les terres qui appartiennent aujourd'hui à la fabrique et où s'élève l'église avec ses dépendances. C'est là que M. de la Bouteillerie résolut de fixer sa résidence. Les défrichements y furent faits avec plus de soin qu'ailleurs, et un manoir rustique, construit en grosses pièces de bois, rapidement ébauchées, éleva bientôt au milieu de la clairière sa toiture aiguë, à la manière canadienne du temps passé. La coutume généralement suivie dans les premiers temps était de bâtir le moulin seigneurial dans la proximité du manoir, afin d'en faciliter la surveillance ; mais ici, la

(1) Cette concession fut faite le 20 octobre 1750, à dame Geneviève de Ramezay, veuve du seigneur de Boishébert, fils de M. de la Bouteillerie.

(2) Mémoire de Charles Deschamps, écuyer, de Boishébert, ci-devant commandant de l'Acadie et autres parties du Canada, présenté à la commission siégeante sur les affaires du Canada, en 1763. Archives de la Seigneurie de la Rivière-Ouelle.